

TERRITOIRES

VOGO LEVE 4,4 M€ POUR ACCELERER SON DEPLOIEMENT MONDIAL

ANTHONY REY



Créateur d'une solution live de contenus audiovisuels pour enceintes sportives, le Montpelliérain Vogo a annoncé, le 15 octobre, qu'il vient de lever 4,4 M€ pour booster sa croissance dans le monde. La sportech a couvert 700 événements en quatre ans, et en vise 500 de plus en 2018.

La sportech montpelliéraine Vogo annonce qu'elle vient de boucler une émission obligatoire privée d'un montant de 4,4 M€, accompagnée par CM-CIC Market Solutions et Natixis. Éditrice d'une solution dite de "smart stadium" (diffusion de contenus audiovisuels dans les enceintes sportives, à la demande en live ou en replay), elle entend désormais accélérer son développement dans le monde.

UN PLUS FORT RAYONNEMENT DANS LE SPORT

Créée par Christophe Carniel en 2013, avec un lancement commercial débuté en 2014, Vogo a déjà couvert 700 événements sportifs en quatre ans, et prévoit d'assurer la couverture de 500 événements supplémentaires sur la seule année 2018. Les fonds levés devrait notamment lui permettre d'aborder de nouveaux marchés, notamment en Asie et aux États-Unis.



"À ces fins, Vogo a d'ores et déjà signé des partenariats d'envergure, notamment avec Panasonic Information Systems Co. Ltd devenu l'intégrateur de la Société au Japon", fait savoir l'entreprise dans un communiqué.

Vogo estime à plus de 1 000 grands rendez-vous sportifs et plus de 600 championnats majeurs le potentiel d'événements se déroulant chaque année dans le monde. À ce jour, sa solution Vogo Sport est utilisée par des clubs, fédérations et ligues (Fédération Française de Rugby, Fédération Française d'Athlétisme, Stade Toulousain, Montpellier Handball, Dijon Football Côte-d'Or, Lou Rugby, EVZ (Suisse), Impact de Montréal (Canada), etc.), mais aussi des organisateurs d'événements (Evian Championship, Extreme Sailing Series (USA), Festival International des Sports Extrêmes, Longines Paris Eiffel Jumping, etc.) et des enceintes sportives (Stade de France, Allianz Riviera, etc.).

DE NOUVEAUX UNIVERS PROFESSIONNELS

Par ailleurs, Vogo a également lancé, en 2017, une déclinaison de son offre en direction de plusieurs univers professionnels, sous la forme d'un outil vidéo d'aide à la décision : médecins (pour le suivi médical), entraîneurs et journalistes (pour l'analyse des performances des sportifs), arbitres... La levée de fonds devrait permettre à Vogo de développer et d'ajouter de nouvelles fonctionnalités conçues pour ces nouvelles cibles, mais aussi aux utilisateurs du monde du sport.

"Les fonds levés à l'occasion de l'émission obligataire constituent une première étape pour permettre à Vogo de diversifier ses sources de revenus, que ce soit par le lancement de nouvelles fonctionnalités payantes ou la couverture de nouveaux marchés, en sortant des enceintes sportives, comme les défilés de mode, les concerts, les opéras ou les compétitions d'eSport", fait savoir l'entreprise.

Globalement, la solution de Vogo est protégée par quatre brevets. La sportech annonce qu'elle a déjà doublé son chiffre d'affaires (NC) par deux sur le 1er semestre 2018 par rapport à la même période en 2017.